



Délibération portant avis de la conférence régionale de santé et de l'autonomie sur la proposition d'objectifs pluriannuels d'admission en première année du deuxième cycle des formations de médecine

Contexte du projet de décision

Conformément au décret n°2019-1125 du 4 novembre 2019 relatif à l'accès aux formations de médecine, de pharmacie, d'odontologie et de maïeutique, et en application de l'article R631-1-6 du code de santé publique, la CRSA doit être consultée pour avis sur la fixation par les universités des capacités d'accueil en deuxième ou en troisième année du premier cycle pour l'année universitaire suivante, ainsi que leur prospective de capacité d'accueil pour les cinq années suivantes.

Date et lieu de la consultation

Par vote électronique, ouvert du 7 au 8 décembre 2021.

Observations

Après avoir pris connaissance des propositions établies et en avoir débattu lors de la commission permanente du 2 décembre 2021 et de l'assemblée plénière du 6 décembre 2021 la CRSA :

- salue la concertation engagée en région afin d'établir les propositions ;
- salue l'augmentation sensible du nombre de médecins formés dès 2021 ;
- prend acte de l'augmentation du nombre de médecins formés par rapport aux propositions effectuées en 2020 et trouve encourageant le seuil haut de l'objectif quinquennal ;
- néanmoins, constatant que cela permettra seulement de compenser les départs naturels des professionnels partant à la retraite, réitère ses regrets quant à la stagnation des capacités d'accueil à compter de 2022 face à des besoins qui seront en augmentation du fait notamment du vieillissement de la population normande ;
- souligne son inquiétude quant aux disparités persistantes selon les territoires en terme de densités de professionnels et selon les spécialités, certaines étant déjà en très fortes tensions (santé mentale, santé publique, médecine générale...) ;
- appelle de ses vœux un soutien fort des initiatives déployées en région afin de libérer du temps médical, en particulier en favorisant plus encore les nouvelles formes de coopération entre professionnels de santé.

Avis

La CRSA donne un avis favorable sur la proposition d'objectifs pluriannuels d'admission en première année du deuxième cycle des formations de médecine.

Vote de la délibération

Votants : 64
Favorable : 56
Défavorable : 4
Blanc : 4
Abstention : 29

La présidente de la CRSA,

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'Pascale Despres', written over a horizontal line.

Madame Pascale DESPRES